



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aurillac, lundi 3 mai 2021

### VACCINATION CONTRE LA COVID-19 DANS LE CANTAL AUGMENTATION DES CAPACITÉS VACCINALES DU CENTRE DE VACCINATION DE ST FLOUR ET CHANGEMENT DE LIEU

Le centre de vaccination de Saint Flour a ouvert le 11 janvier, dans les locaux du centre hospitalier de la ville. Depuis son ouverture, près de 10 000 injections ont été réalisées. Afin de répondre dans les meilleures conditions à l'augmentation des capacités vaccinales, liées notamment à l'augmentation importante du nombre de doses qui seront allouées au centre à compter du mois de mai, celui-ci est désormais installé dans des locaux mis à disposition par la municipalité.

#### Augmentation des capacités vaccinales du centre de vaccination de Saint Flour

L'augmentation progressive du nombre de doses de vaccins alloués aux centres de vaccination nécessite depuis le début de la campagne vaccinale, une adaptation et une agilité organisationnelle, logistique et humaine.

Le centre de vaccination de Saint Flour, initialement porté par le centre hospitalier de la ville et installé dans les locaux de l'hôpital a pu progressivement augmenter les lignes vaccinales pour réaliser 1 000 vaccinations, chaque semaine au cours du mois d'avril.

Les dotations de vaccins annoncées pour le département à compter du mois de mai sont de l'ordre de 7 000 doses hebdomadaires. En conséquence, des doses complémentaires seront mises à disposition pour les habitants du bassin de Saint Flour.

Dans ce contexte, sous le pilotage de l'ARS et de la préfecture et en accord avec tous les acteurs concernés, il a été convenu qu'à compter de début mai, le centre de vaccination serait désormais porté par la ville de Saint Flour qui met à disposition un lieu adapté. La région Auvergne Rhône-Alpes, l'ARS et la CPAM en assurent le financement, qui permet la montée en puissance de ce centre de vaccination. L'hôpital continue à apporter son concours grâce à la mobilisation des professionnels dans le centre de vaccination.

#### Contact presse

Service presse ARS : 04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)  
Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle  
Tél. : 04.71.46.23.14 / 23.72 - [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)

Le centre sera installé gymnase de Besserette et ouvrira au public le lundi 3 mai à 9h00.

Cette nouvelle organisation permettra une montée en charge de la vaccination : jusqu'à 400 injections seront effectuées par jour. Pour ce faire, 4 lignes de vaccinations sont prévues (4 infirmières) et le centre de vaccination mobilisera chaque jour 15 personnes : coordinatrice pour le pilotage du centre, bénévoles pour l'accueil, secrétaires pour la prise de rendez-vous et le suivi post-vaccinal, infirmières et médecins, sapeurs-pompiers pour la surveillance, etc.

De nombreux autres partenaires participent activement à la réussite du centre de vaccination : l'ordre des Médecins et des Infirmiers, la CPAM, le SDIS, et aussi des partenaires privés (enseignes locales de matériel médical), des bénévoles des associations de Don du Sang, du Secours Populaire, ou d'autres associations.

## Rappel des personnes éligibles et des modalités d'accès

Les personnes qui peuvent venir se faire vacciner sont celles âgées de :

- L'ensemble des personnes de + de 60 ans
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), salariés de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et sapeurs-pompiers
- Les personnes de 18 ans et plus ayant [une pathologie qui les expose à un très haut risque](#) face à la Covid-19
- Les personnes de 18 à 55 ans avec comorbidités
- Les femmes enceintes à partir du 2e trimestre de grossesse
- Les personnes vivant sous le même toit que les personnes immuno déprimées (avec justificatif de domicile et pièce d'identité)

La prise d'un rendez-vous est nécessaire, les coordonnées des centres de vaccination sont accessibles depuis le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

### Contact presse

Service presse ARS : 04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)  
Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle  
Tél. : 04.71.46.23.14 / 23.72 - [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)